

# LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS



Association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901 (n° 40767 p)

**AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS**

**Agrément sport le 19 janvier 2000 – Siret 35302535600042**

29 rue des Pyrénées – 75020 Paris – Secrétariat : tél. 01 40 24 02 06

E-mail : [ligue@idf-echecs.com](mailto:ligue@idf-echecs.com) – Site : [www.idf-echecs.com](http://www.idf-echecs.com)



## Relevé de décisions du Comité Directeur du 19 septembre 2022

Réunion mixte à 20 h en présentiel au siège de la Ligue et par vidéoconférence Zoom.

Présents : Jocelyn AZZEGAG, Khaled BENADDOU, Adrien DUQUESNE, Thomas LEMOINE, Zhigang LI, Fabienne MAUFFREY, Stéphane PINÇON, Marc WITTMANN.

Invité : Nadir BOUNZOU.

Absents : Guillaume CANTON, Daphné PATTE.

### 1. Approbation du relevé de décisions du Comité Directeur du 5 mai 2022

En raison d'un problème informatique, le relevé de décisions du CD du 5 mai 2022 est reporté au prochain CD.

### 2. Remplacement du secrétaire général au sein du bureau

Il est pris acte de la démission de Guillaume CANTON en tant que Secrétaire du Comité Directeur et de son remplacement par Fabienne MAUFFREY.

Vote : pour à l'unanimité.

### 3. Remplacement du président de la Commission Technique

Il est pris acte de la démission de Cyprien DENOUS en tant que Président de la commission technique et de son remplacement par Claire GOBERT.

Vote : pour à l'unanimité.

La Ligue remercie Cyprien pour son travail et lui souhaite bonne continuation en province.

### 4. Bilan du championnat de Paris

Budget réalisé : environ 2349 € ; il manquait une centaine de joueurs pour équilibrer le budget.

Points forts : reprise après 3 ans d'absence ; participation (498 participants pour 550 places) ; retransmission sur 20 échiquiers ; 2 normes réalisées. Nadir BOUNZOU va vérifier le nombre de visites sur le site (page spéciale) pour évaluer la fréquentation pendant le championnat.

Points faibles : canicule/trop chaud dans la salle ; food truck mal situé, trop excentré ; temps d'attente trop long pour le café ; l'exploitant du food truck n'est pas rentré dans ses frais ; perte de matériel (5 tables soit 50 x 5 = 250 € facturés).

### 5. Indemnisation des responsables de groupes des compétitions par équipes

Jocelyn AZZEGAG indique qu'il ne prendra pas part à la discussion et au vote sur ce sujet car il est personnellement concerné.

La quantité de travail est différente selon les compétitions (nombre de groupes, équipes, joueurs) ; il faut évaluer la charge de travail correspondante.

Zhigang LI propose que les indemnités des gestionnaires 2021-2022 non encore payés soient payées selon l'ancienne formule, et le bureau devra faire une nouvelle proposition plus claire pour vote au prochain CD.

Vote : 1 ne prend pas part, 7 pour.

## **6. Perspectives pour la saison 2022-2023**

### **a) Stages DAFFE**

Il est proposé que la Ligue finance intégralement le cursus (DIFFE, DAFFE, DEFFE, arbitrage) des joueuses si elles vont jusqu'au bout et qu'elles n'ont pas d'autre financement (Comité, club) ; la pièce justificative pour ce financement sera le diplôme. Les faux frais seraient pris en charge par le comité et les frais de la formation par la Ligue.

Après discussion, trois options sont proposées : A, la Ligue finance intégralement ; B, la Ligue finance à 50 % ; C, la Ligue ne finance pas.

Vote : 4 pour l'option A, 1 pour l'option B, 1 pour l'option C, 2 abstentions.

Concernant le cofinancement avec les comités départementaux, il faudra prévoir une réunion avec les comités pour cohérence.

3000 € ANS dont 1500 € féminisation de la pratique ; 1500 € scolaire.

### **b) Règlement de la Nationale 3 Jeunes**

En 2016-2017, le passage de 8 à 6 joueurs par équipe a été effectué sans explication.

Pour 2022-2023, le règlement proposé par la commission revient à 8 joueurs par équipe pour les raisons suivantes : réservoir plus important ; 30 % de minimales en plus ; harmoniser toutes les divisions ; mettre les équipes franciliennes qui montent en Nationale 2 Jeunes dans de meilleures conditions pour se maintenir.

Il faut s'assurer que les équipes qui montent soient au courant du passage de 6 à 8 joueurs.

Le nombre de groupes ne changera pas mais il faudra voir à s'adapter en fonction du nombre d'équipes (souplesse).

Pour pouvoir départager les groupes en cas de nombre d'équipes différent, il est proposé de ne pas prendre en compte les matchs contre les équipes les plus faibles dans les groupes avec plus d'équipes. Les clubs ne s'inscrivent pas en fonction du mode de départage. Il est proposé de valider le règlement sauf l'article 9.2 et de renvoyer une copie à la commission fédérale avec l'article 9.2 modifié.

Vote sous réserve de l'article 9.2 : 1 contre, 3 abstentions, 4 pour.

### **c) Règlement des Festivals Jeunes**

La question se pose de rendre le tournoi accompagnateurs optionnel. Un bilan sera fait en fin de saison et la décision prise à ce moment.

Pas de critères d'attribution des coupes/récompenses en fonction du nombre.

Vote : 1 abstention, 7 pour.

### **d) Règlement du Trophée Jeunes**

Pas de prix global en fonction des étapes ; circuit de tournois indépendants.

La cadence est réduite de 30 min (50 min + 10 s/coup), ce qui reste une cadence lente.

Vote : pour à l'unanimité.

#### e) Critériums petits pions

Règlement à revoir (petite finale + poules de 6 en 1ère phase)

Prévoir 4 tailles de coupes

Vote : pour à l'unanimité.

#### f) Aide financière aux jeunes franciliens participant aux championnats d'Europe ou du monde

Enveloppe globale à diviser (3000 €) avec plafond

Coût 2000 €/joueur (1500 + 500)

7 jeunes en équipe Pôle espoir (7 x 400 €)

6 jeunes en équipe de France (aide de 1750 € de la FFE)

1 enveloppe avec 2 plafonds (montant global et individuel) à prévoir

Il faut voir si on prévoit une prise en charge intégrale pour les joueuses.

#### g) Dispositif Class'Échecs

1<sup>re</sup> vague : 136 écoles dotées par la Fédération.

2<sup>e</sup> vague : 135 écoles concernées ; kits à 80 € l'unité financés à 50 % FFE + 50 % Ligue soit 5400 € de part Ligue.

Manque de concertation avec les Comités.

ANS 1500 €

Il est évoqué de proposer aux comités de diviser la part Ligue (40 €) entre la Ligue et les comités.

Répartition par département des écoles concernées par la 2ème vague :

Département	Nombre	Département	Nombre
75	3 écoles	92	21 écoles
77	6 écoles	93	63 écoles
78	5 écoles	94	10 écoles
91	10 écoles	95	10 écoles

On constate une forte disparité dans la répartition des écoles par département.

La Ligue peut financer même si les départements ne le font pas ; il faut aider davantage les territoires en difficulté comme le 93.

Consensus sur ce point.

La séance est levée à 23h50.